



**Conseil de quartier « Sentes Floréal »**  
**Jeudi 14 mars 2024 à 19h30**  
**Espace Louise Michel**  
\*\*\*  
**Compte-rendu**

**En présence de :**

- **Monsieur Lionel BENHAROUS**, le Maire ;
- **Madame Moussou NIANG**, Maire-adjointe déléguée à la Jeunesse ;
- **Monsieur Mathias GOLDBERG**, Conseiller municipal délégué à la Démocratie participative et citoyenne ;
- **Madame Lisa YAHIAOUI**, Conseillère municipale déléguée aux Politiques de prévention et de médiation.

**Partie 1 : Agir pour les jeunes aux Lilas : présentation de la politique municipale de jeunesse et de prévention**

Pour cette première session des Conseils de quartiers en 2024, les élu(e)s ont souhaité aborder les politiques en direction de la jeunesse et de prévention, en dressant un panorama le plus exhaustif possible des actions menées.

M. le Maire rappelle que les politiques de jeunesse doivent être interrogées continuellement en raison de la spécificité de cette catégorie de la population. Une politique municipale de la jeunesse et de la prévention doit pouvoir être « agile » et s'adapter continuellement aux besoins des jeunes, dont les aspirations et les réalités fluctuent car ce sont des âges où un accompagnement est nécessaire tant les transitions sont nombreuses.

***Comité consultatif lilasien pour la jeunesse***

Cette année marquera l'installation du *Comité consultatif lilasien pour la jeunesse* qui permettra de recueillir la parole, les avis, les propositions des jeunes. Cependant, une politique de la jeunesse doit pouvoir se nourrir de toutes les réflexions, et c'est l'objectif des Conseils de quartier.

M. GOLDBERG présente le *Comité consultatif lilasien pour la jeunesse*, qui réunira un panel représentatif des jeunes des Lilas entre 15-25 ans. Il se réunira entre avril et mai et traitera plusieurs thématiques parmi lesquelles

- les discriminations ;
- la prévention ;
- le passage à l'âge adulte...

Mme NIANG présente l'ensemble des services municipaux et dispositifs d'accompagnement à destination de la jeunesse :

- le service jeunesse ;
- le Kiosque ;
- le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance ;
- les éducateurs spécialisés ;
- les directions des sports et des affaires culturelles.

Mme YAHIAOUI présente le volet « prévention » de la politique municipale.

### ***Des lieux ressources***

L'ensemble de ces lieux ressources ou dispositifs, proposent toute l'année des ateliers, des projets culturels et sportifs, visant à accompagner au plus près les jeunes des Lilas..

- **Le Gymnase Mahsa Amini :**

Parmi les projets importants de l'équipe municipale figure la réhabilitation du gymnase Liberté (qui prendra le nom, prochainement, de Mahsa AMINI). Cet espace, en plus d'accueillir les associations sportives de la ville, permettra la création d'un lieu dédié aux jeunes de 16 à 25 ans ainsi qu'une offre de propositions (réunions d'information collective, permanence de la Mission locale, la création d'un *FabLab* animé par l'association *la Fabrique des Lilas*). Ce lieu sera organisé autour :

- d'un espace dej' ;
- d'une salle de réunion ;
- d'une salle de convivialité ;
- d'une salle de co-working ;

**Ce projet répond à un besoin fort de la jeunesse de pouvoir disposer d'espaces pour se réunir afin de mener des projets ou simplement de se retrouver.**

- **La Mission locale de la Lyr :**

Une antenne de la *Mission locale intercommunale de la Lyr* est présente au Kiosque pour les jeunes de 16 à 25 ans, déscolarisés, sans emploi ou sans formation. Ils peuvent y trouver :

- 2 conseillères en insertion professionnelle, 4 jours par semaine : accompagnement global des jeunes sur l'accès à l'emploi, la formation, santé et logement ;
- 1 permanence par semaine : alternance puis emploi ;
- des ateliers : information collective sur l'alternance, session de recrutement...

### ***Un accompagnement au plus près, sur le terrain, pour une meilleure prévention***

Parce que la jeunesse est diverse, la ville a fait le choix de financer 3 postes d'éducateurs spécialisés, qui interviennent au plus près des lieux de vie des jeunes et focalisent leur action sur celles et ceux en situation de « décrochage ».

Contrairement aux nombreuses villes qui perçoivent des subventions liées aux « quartiers prioritaires », la ville des Lilas doit financer sur ses fonds propres ces agents.

### ***Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance***

Instance réunissant tous les acteurs de la sécurité et de la prévention (ville, police, justice, bailleurs sociaux, éducation nationale...), elle compte un groupe de « suivi des mineurs » abordant les situations des jeunes les plus en difficulté.

Une déclinaison intercommunale a vu le jour en 2022, permettant un rapprochement l'émergence de projets communes entre les villes de Romainville, du Pré-Saint-Gervais et Bagnolet.

## **Partie 2 : Questions sur le quartier**

### ***Sujets abordés par les habitant.es :***

#### **- Métro ligne 11**

- Prolongement de la ligne : l'ouverture de la station aux Sentes est prévue par la RATP pour début juin.
  
- Projet de fresques artistiques : la RATP finance, dans le cadre du prolongement du métro, plusieurs projets de fresques qui fleuriront dans le quartier des Sentes et à « Mairie des Lilas ». Les artistes qui réaliseront ces œuvres ont été sélectionnés lors d'un jury comprenant des élu.es, la RATP, Seine-Saint-Denis habitat, des commerçant.es, des représentant.es des associations du quartier et des habitant.es du quartier tiré.es au sort. Le premier projet sera réalisé sur le parking silo entourant l'édicule de la nouvelle station de métro. Deux propositions de fresques du groupe d'artistes sélectionné par le jury, Broken Fingaz, sont actuellement soumises au vote des habitant.es.
  
- Nom de la nouvelle station Gainsbourg :
  - Rappel historique : c'est dès 2001 que, lors d'une visite aux Lilas, Jane Birkin en a évoqué l'éventualité à l'ancien Maire. En 2010, à l'occasion de l'inauguration par la Mairie de Paris du « jardin Serge Gainsbourg » à la porte des Lilas, Jane Birkin et Charlotte Gainsbourg ont renouvelé cette sollicitation : le prolongement de la ligne 11 et de la création d'une nouvelle station aux Lilas ayant alors été actés, la référence au « Poinçonneur des Lilas » a alors fait du choix de la future nouvelle station Lilasienne une évidence. Conformément aux demandes d'Ile-de-France Mobilités, l'autorité organisatrice des transports, la ville des Lilas a alors procédé, par délibération en Conseil municipal en 2012, à la nomination d'une « esplanade Serge Gainsbourg » à proximité immédiate de l'emplacement de la future station. Le Conseil d'administration d'IDFM a alors avalisé cette proposition de nomination pour la future station.
  - Contexte actuel : à moins de trois mois de la mise en service du prolongement de la ligne, le changement de nom semble difficilement envisageable. De plus, le coût généré par la modification de toutes les signalétiques et autres documents d'informations des voyageurs s'élèverait à 900 000 €. Le budget de la ville des Lilas ne lui permet pas d'envisager de prendre en charge les sommes nécessaires. Bien évidemment, retarder davantage la mise en service du prolongement du métro, alors que les Lilasien.nes et les habitant.es des villes voisines l'attendent depuis des décennies et qu'ils souffrent depuis si longtemps des travaux générés par ce chantier, est inenvisageable.

- **Aménagements dans le quartier :**

- Accessibilité de la chaussée pendant les travaux : l'accessibilité peut être plus compliquée à maintenir sur l'ensemble de la voirie durant les période de chantier. Cependant, elle sera garantie lorsque l'ensemble de la voirie sera refaite.
- Travaux sur le parvis des Sentes : Ils sont dus au raccordement en cours des réseaux de la géothermie avec les immeubles de Seine-Saint-Denis Habitat et les équipements publics du quartier.
- Opération de désamiantage de la voirie sur le boulevard de Liberté : aucun risque n'est encouru par les riverain.es. Les entreprises qui réalisent le désamiantage sont spécialisées et prennent toutes les protections nécessaires.

- **Parc social du bailleur Seine-Saint-Denis Habitat**

- Pannes récurrentes de chauffage : plusieurs explications avancées par le bailleur. Elles seraient liées aux réseaux défectueux qui alimentent la chaudière centrale ainsi qu'à des difficultés ponctuelles de débouage du système. Ces pannes n'ont aucun lien avec les travaux du réseau de géothermie en cours.
- Isolation des bâtiments : un habitant évoque un refus de permis de construire qui aurait été délivré par la Mairie au bailleur pour refaire l'isolation des tours. M. le Maire rappelle qu'il n'y a eu aucun projet déposé au service de l'urbanisme à ce stade. Lors des derniers échanges entre la Ville et le bailleur, des travaux d'isolation thermique étaient prévus pour 2024.

- **Espace public :**

- Signalement de difficultés d'accès au parking du 220 rue de Paris à cause de véhicules qui se stationneraient régulièrement à l'entrée. Une possibilité d'aménagements de mobilier urbain va être étudiée par les services. La Police municipale sera informée pour que des verbalisations puissent être faites des véhicules gênants.
- Signalement de la présence d'une borne d'apport volontaire contre l'école Courcoux.

\*\*

\*